



Rotary Nancy Stanislas

Bulletin N°42 du 14 Mars 2009

Président 2008-2009 Pierre Bruart



« Nourrir leurs rêves »

D.K.LEE, président du Rotary International



COMITE 2008-2009

Président

Pierre BRUART

T 03 83 44 44 03 P 06 08 46 75 12

scp.pierre-bruart@wanadoo.fr

Présidente Elue, Action Intérieure:

Catherine LEBON

T 03 83 32 96 14 P 03 83 32 34 26

scp.lmb@avocatline.com

Vice Présidente:

Michèle MOURTON-NEIGERT

T 03 83 90 35 20 P 06 07 19 22 58

mourton-neigert.michele@wanadoo.fr

Secrétaire/Camaraderie/Assiduité:

Bernard CASADAMONT

P 06 08 87 60 47

bcasa54@yahoo.fr

Trésorier: Richard RENAUDIN

T 03 83 67 69 00 P 06 07 46 42 43

rrenaudin@expertiscfe.fr

Protocole: Marc STANISIERE

T 03 83 35 58 34 P 06 11 33 09 51

difintermeuble@wanadoo.fr

Adjointe Protocole:

Michèle MOURTON-NEIGERT

T 03 83 90 35 20 P 06 07 19 22 58

mourton-neigert.michele@wanadoo.fr

Programme: Odile SCHMITT

T 03 83 35 39 17 P 06 62 22 39 17

odile.sch@free.fr

Bulletin: Daniel LECOMTE

T 03 83 35 99 00 P 06 07 25 24 48

lecomte.daniel@archilink.fr

Loto: Jean Christophe ERBSTEIN

T 03 83 28 43 65 P 06 07 38 74 44

jcerbstein@hotmail.com

Siège Social

Novotel Nancy Ouest 54520 Laxou

T 03 83 93 45 45 F 03 83 98 57 07

PROGRAMME DES PROCHAINES REUNIONS DU CLUB,

Mardi 21 Avril, déjeuner libres propos.

A 20h00 diner du comité au novotel.

Vendredi 24 Avril, 80 ème Anniversaire du Rotary Club de Nancy, Grand salon de l'H6 el de Ville

Mardi 28 Avril, déjeuner,

conférence statutaire de Sylvie Petiot

« Les bases légères d'exportation ».

Mardi 5 Mai, déjeuner, conférence de Michèle Jacques

« Problématique HQE Haute Qualité Environnementale) dans les batiments en construction au lycée E.Héré ».

Mardi 12 Mai, diner avec conjoints,

Soirée des étudiants étrangers et

students exchanges, avec le Rotaract.

Samedi 30 Mai, Soirée, « Devine qui vient dîner ce soir ».

Mardi 26 Mai, déjeuner, conférence de Claude Huriet

« Les Etats Généraux de la Bioéthique ».

Mardi 2 Juin, Déjeuner, conférence d'Yves Chevalley

« Les comportements électoraux »

avec les élections européennes et régionales.

Dimanche 21 Juin, Sortie des personnes âgées à Xaronval

contact: Yves Kessler.

21-24 Juin 100 ème Convention Internationale

du Rotary à Birmingham.

Contact district: Françoise Hayo 06 15 16 22 66.

27 Juin 2009 Assemblée de District à Yutz

Réunion statutaire du 14 Avril 2009, au Novotel

La réunion est présidée par Pierre BRUART

Participants :

Pierre & Frédérique BRUART, Bernard CASADAMONT, Guy & Denise COMBREMONT, Jean-Christophe & Valérie ERBSTEIN, Roland & Marguerite ERBSTEIN, Yves & Michelle KESSLER, Daniel LECOMTE, Pierre-Michel & Muriel MONNE, Joël PIERRE, Maurice & Marcelle SCHAEZEL, Odile & Franz SCHMITT, Michel & Marie-Thérèse VIVIER.

Invités :

Didier PIERRARD, Maître de Conférence à la Fac de Droit de Nancy, notre conférencier du jour et son épouse Agnès

André BRETIN, Tous 3 invités du Club

Courriers reçus :

- Programme du Comité de Tourisme de Moselle

Infos rotariennes :

Jean-Christophe ERBSTEIN nous fait part de sa nouvelle activité professionnelle : à compter de ce jour, il exerce les fonctions de Directeur de la Communication de la Communauté Urbaine du grand Nancy.

Félicitations et bonne chance dans ce nouveau défi.

Conférence :

Dans l'attente d'un document plus complet, promis d'ici un mois par notre conférencier, je vous confie quelques impressions issues de l'exposé de notre conférencier, un des spécialistes de ce nouveau Droit, celui de l'Environnement.

Le droit de l'Environnement est jeune et prometteur, et s'applique à de nombreux domaines.

On peut fonder ce Droit sur le fait que la NATURE qui était perçue comme OBJET devient un SUJET.

Ce Droit est tout à la fois SCIENTIFIQUE (données chiffrées-expertises) et PROSPECTIF (enjeux à court et long terme).

Ce Droit s'assigne des OBJECTIFS, découlant des principes du développement durable et de la biodiversité.

Ce Droit est enfin lié à l'ECONOMIE : principe de subsidiarité et fiscalité.

Le Développement durable est quelque chose de difficilement réalisable et quelque chose de tellement flou que chacun y met ce qu'il veut (d'où d'ailleurs l'une des clés de son succès).

La RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) ressort du fait que la loi impose à chaque entreprise de fournir un bilan environnemental.

Tous les pays ne peuvent pas avancer au même rythme.

En matière d'ENVIRONNEMENT, on manque de gouvernance mondiale.

Le Développement durable n'est pas SOLUTION en soi, mais un STANDARD, qui s'élabore jour après jour, territoire par territoire, enjeu par enjeu.

Le DROIT de l'ENVIRONNEMENT, c'est finalement la recherche d'une BALANCE EQUITABLE entre :

- génération présente et générations futures
- pays du Nord et pays du Sud
- les humains et les autres espèces

Pour compte-rendu : Bernard CASADAMONT



Monsieur Didier Pierrard notre conférencier.